

Productions horticoles

RNCP13896 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	211
Code(s) ROME	A1414, A1405
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2020

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'agriculture

<http://www.agriculture.gouv.fr>

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme participe aux travaux saisonniers du secteur horticole : il prépare les sols, plante, entretient, traite et récolte. Il peut être amené à conditionner sa production, la transformer et la vendre.

Il entretient matériel et installations et assure la maintenance des outils mécaniques qu'il utilise.

Dans certains cas, il encadre une équipe et s'assure du respect des conditions d'hygiène et de sécurité en vigueur. Il peut également avoir un rôle de formateur auprès de stagiaires, dans un atelier d'insertion ou lorsque des employés saisonniers sont recrutés.

Il choisit, ou participe au choix des types et des modes de productions (plein champ, sous abri, hors sol).

Il doit aussi surveiller et évaluer les données techniques et économiques de son secteur pour optimiser son exploitation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités générales

C1- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles

C2- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle

C3- Développer sa motricité

C4- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

Capacités professionnelles

C5- Raisonner des choix techniques liés à la conduite d'un processus de production horticole

C6- Analyser l'activité horticole dans son environnement socioprofessionnel

C7- Communiquer en situation professionnelle

C8- Conduire un chantier de production dans le respect de l'environnement et des règles d'hygiène et de sécurité

C9- Mettre en œuvre les équipements horticoles

C10- Choisir les végétaux et produits horticoles cultivés

C11-Conduire un processus de production horticole durable en respectant le cahier des charges ou les consignes

C12-Utiliser des outils de gestion de l'organisation horticole et de l'atelier

C13- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans une exploitation horticole privée, dans une association, dans une pépinière ou en collectivité territoriale. Le secteur de production regroupe les fruits, légumes, végétaux d'ornement, jeunes plants, plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent/Ouvrier horticole, Agent pépiniériste, Chef de culture, Responsable de station, Agent maraîcher, Responsable de serres, Responsable de production, Second d'exploitation.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 476 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X40 — Maraîchers et horticulteurs · tension 3/5 (Modérée) A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	107 204
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	93 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X40 — Maraîchers et horticulteurs A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel agricole, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2020
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1920

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP31694

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13896/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	7
Montant total engagé	12 774 €
Coût moyen par dossier	1 825 €
Durée moyenne	385 h
Période	01/2020 – 04/2020
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.